



## COMPTE-RENDU PROCES VERBAL DE SEANCE

<u>Présents</u>: Mmes Anny SANLAVILLE, Marie Thérèse RIGAUDIER Christine ABDILLA, Christine NAVARRO, Agnès BOCQUEL, Irène CHINOUNE, Aurélie VARRIER, Sylvie PERMEZEL, M Didier ALBAN, Frédéric BRU, Gilles LEMOINE, Christophe MOYNE, Franck BERNARD, Daniel DELAGNEAU, Éric URIDAT, Philippe MOREL, Thierry LABRUYERE.

Emmanuel GENIQUET a donné pouvoir à Didier ALBAN Dominique GUINET a donné pouvoir à Christine ABDILLA

Sylvie PERMEZEL est désignée secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR:

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 03.07 2018 Point sur la rentrée scolaire 2018/2019

Point sur l'exécuté budgétaire.

### Délibérations:

- Décision modificative N°3 en investissement,
- Eclairage public : avis sur l'extinction des luminaires la nuit.

Avis sur l'aménagement du cimetière pour lancer la consultation maitrise d'œuvre.

Examen de devis.

Compte rendu de commissions et syndicats

Questions diverses

Christophe MOYNE a une question sur Saônibus

Christine ABDILLA apporte la réponse des bénévoles de la bibliothèque sur la convention avec la Lecture Publique.

Informations

Le compte rendu de la séance du 03.07.2018 est approuvé à l'unanimité.

### I – Point sur la rentrée scolaire 2018/2019

Madame le Maire donne la parole à Marie Thérèse Rigaudier, adjointe aux affaires scolaires :

165 enfants dont 58 en maternelle et 107 en primaire ont fait leur rentrée. L'école se compose de 2 classes de maternelle avec respectivement 30 élèves en petite et moyenne section et 28 élèves en grande section et 5 classes de primaire.

Du fait de classes de maternelle très chargées, nous avons renforcé le nombre d'ATSEM à 2,5 ETP Christiane Morin et Cathy Michelon sont rejointes par Océane Chambard sur les temps de classe du matin de 8h30 à 11h30. De plus une stagiaire qui était en apprentissage l'année dernière revient cette année pour 8 semaines réparties jusqu'à la fin du mois de décembre.

Madame Héritier, directrice valide l'organisation. Madame Clémençon est contente de sa nouvelle classe. Et les enseignantes sont contentes de leur rentrée.

Au restaurant scolaire, Mary Claude Delagneau et Carinne Petit sont aidées pendant tout le 1<sup>er</sup> service par Océane Chambard et un personnel de Serv'emploi surveille le 2<sup>ème</sup> service.

Dans le temps périscolaire, (7h30-18-H30), la nouvelle association Pégase issue de la fusion d'1-2-3 Soleil et de St Euph Animations Jeunes a aussi un nouveau responsable Ruben Barry (venant du centre social de la Croix Rousse à Lyon). Il a été embauché du fait de la démission d'Alexis Perraud de SEAJ. Celui-ci a rejoint l'espace de vie sociale d'Ars au sein de Grain de sel.

Les jours de classe, il y a environ 70 enfants entre 16h30 et 17h30. Le moment du goûter est un moment important pour les enfants. En conséquence, il est demandé de ne pas venir chercher les enfants entre 16h30 et 17 heures pour que ce moment soit aussi un moment de calme.

Ruben Barry s'occupe aussi du temps méridien. Il organise des pôles calmes dans la salle de motricité (pôle Kapla, pôle livres, pôle jeu de société) Pégase a 3 salariés à temps plein.

Le 1<sup>er</sup> mercredi ;15 enfants ont participé aux activités le matin et 8 sont restés l'après-midi. Cet accueil du mercredi est aussi ouvert aux enfants n'habitant pas Sainte Euphémie.

Un bureau a eu lieu le 10 septembre qui a réuni 20 personnes dont 3 élus. Anny Sanlaville remercie ces personnes pour leur implication. Le bureau rassemble des bénévoles des deux ex-associations.

Daniel Delagneau demande si cet accueil a un impact négatif sur la fréquentation de l'Île aux Enfants à Saint Didier. Marie Thérèse Rigaudier rappelle que l'association a été prévenue en mai 2018, ce qui leur a permis de caler le nombre d'encadrants en fonction de leur besoin. Le nombre d'enfants était quelquefois assez important à l'Île aux Enfants.

## II - Point sur l'exécuté budgétaire

Mme le maire donne la parole à Gilles Lemoine, adjoint aux finances. Il fait un point de l'exécuté budgétaire au 08/09/2018. Il rappelle la complexité des attributions de subventions qui sont annoncées et versées avec retard. Sinon les prévisions sont conformes à notre réalité.

Des travaux supplémentaires pour l'école de notre fait ou du fait du maître d'œuvre se montent à 30 114 euros et une régularisation d'écriture nous conduisent à modifier l'affectation des dépenses du budget 2018.

Anny Sanlaville remercie les adjoints pour l'attention qu'ils portent au montant des dépenses.

## III Délibération sur la décision modificative N°3 en investissement.

Compte tenu des informations explicitées dans le cadre du point sur exécuté budgétaire, il est donc prudent de prévoir 170 000 € de dotation complémentaire au projet école. Pour cette DM N°3, la somme de 170 000 € est à prendre sur le budget cimetière où nous avons un disponible de 363 000 €.

## La décision modificative N°3 en investissement est acceptée à l'unanimité.

Section d'investissement						
DEPENSES				RECETTES		
OP - 192	Cimetière			OP - 191	Bâtiment Ecole	
Compte	21316		170 000.00€	Compte	21312	170 000.00€
TOTAL			170 000.00€	TOTAL		170 000.00€

## IV Eclairage public: Avis sur l'extinction des luminaires la nuit

Mme le maire donne la parole à Didier Alban, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des travaux. Didier Alban explique que la commune a délégué la compétence « éclairage public » au SIEA (syndicat d'énergie) qui a mandaté la RSE (régie d'électricité) pour assumer cette compétence.

Une étude détaillée a été conduite par le Syndicat d'énergie à la demande de la municipalité sur l'ensemble des points lumineux d'éclairage public de la commune.

Deux objectifs ont conduit à réaliser cette étude : Examiner les possibilités d'économie et contribuer à la sauvegarde de l'environnement dans le même temps.

L'étude présentée en séance prévoit l'installation d'horloges dans les armoires de commande pour celles qui n'en sont pas dotées ou la modification de celles existantes pour un montant total estimé de  $4500 \in TTC$ . L'étude prévoit une extinction des éclairage public selon plusieurs hypothèses allant de 1 h d'extinction à 7 h la nuit. La commission travaux propose d'éteindre 6 h entre 23 h et 5 h pour une économie annuelle prévisible avoisinant 7  $000 \in TTC$ .

Le conseil municipal, après en avoir débattu, valide la commande des horloges pour l'extinction des luminaires la nuit par 1 voix contre (Daniel Delagneau) et aucune abstention et 18 voix pour.

Une prochaine commission travaux examinera les différentes possibilités d'extinction et fera des propositions à un prochain conseil municipal Une information préalable sera à réaliser en direction de la population.

# V Avis sur l'aménagement du cimetière pour lancer la consultation maîtrise d'œuvre

Didier Alban présente les propositions du cabinet GEOSIGN résultant des échanges entre le cabinet, la commission travaux et le conseil municipal. Un projet de programme d'aménagement est présenté au conseil :

- Chemin d'accès : largeur 4 m avec un bicouche.
- Parking du cimetière avec 25 places.
- Revêtement du parking : deux possibilités : Soit en enrobé chaud, soit avec un mélange de terre et pierre engazonné. Le choix définitif sera fait lorsque nous connaitrons les coûts à l'issue de la consultation.
- chemin d'accès sur le côté ouest du cimetière pour permettre un accès sur le terrain communal à l'arrière de celui-ci.
- disposition possible des tombes en arc de cercle réalisée avec indication de sépultures spécifiques à l'orientation musulmane.
- Toilette sèche : pas prévue au programme ; Il sera possible de les installer à postériori.
- Alimentation en eau et cuve de stockage : GEOSIGN prévoit toujours une cuve de stockage pour récupérer de l'eau. Les choix ultimes seront faits sur proposition du futur maître d'œuvre.

Pour commencer l'aménagement du cimetière, l'achat des installations suivantes est prévu : 6 Cavurnes ; 8 cases de Columbarium et 8 caveaux préinstallés.

Gilles Lemoine indique qu'il sera nécessaire de créer un budget pour gérer ces stocks.

## Après échange, le conseil valide à l'unanimité ce programme.

#### Examen de devis

Commission travaux Didier ALBAN

Chaque année, la RSE fournit un rapport annuel d'exploitation sur l'éclairage public. Un point sur la consommation et l'état des installations est réalisé L'armoire de commande du Hameau du Bady a besoin d'être rénové. RSE présente un devis à hauteur de 3 120 € TTC.

### Le conseil valide ces travaux et le devis

### COMPTE RENDU des COMMISSIONS et SYNDICATS

La prochaine réunion du SMICTOM a lieu à Sainte Euphémie le mardi 25 septembre à 18h30.

### Informations:

- Il y a une modification de la commission des listes électorales dans les communes de plus de 1000 habitants. La commission comprendra les 3 1ers conseillers municipaux de la liste majoritaire et les 2 1ers conseillers de la liste d'opposition. (A savoir Didier Alban, Marie Thérèse Rigaudier et Frédéric Bru, puis Daniel Delagneau et Christophe Moyne). Désormais on peut s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi avant la prochaine date d'élection.
- Forum des associations : tout s'est bien passé. Christine Navarro trouve que cela attire peu de personnes. Il serait bon sur le flyer de préciser le nom des associations présentes.
- Nous aurons à délibérer lors du prochain conseil sur la fusion de 4 syndicats des eaux (Dombes Saône -Renon Chalaronne - Renon Veyle et Veyle Chalaronne).

## **Questions diverses**

Christophe Moyne s'interroge sur le changement d'heure du Saônibus le matin qui ne permet pas de l'utiliser le matin pour être à l'heure au lycée de Cibeins. Le bus passe à l'arrêt Rue du Marry à 8h15 pour une rentrée à Cibeins à 8h...Didier Alban se renseignera et rappellera de bien faire le tour du rond-point.

Christine Abdilla déplore le fait que la convention qui stipulait que le bus apporterait 300 ouvrages à la bibliothèque une fois par an ait été modifiée et nécessite que les bénévoles se déplacent à Bourg avec leur voiture personnelle pour venir chercher ces livres. De plus les autres communes ont signé cette nouvelle convention sans en parler avec les autres communes. La bibliothèque de Sainte Euphémie ne souhaite pas signer cette convention.

Séance levée à 22h50

Prochain conseil le mardi 9 octobre à 20h avec la visite des nouveaux bâtiments de l'école et 20h30 le conseil.